SYNDICAT CGT



Des LABORATOIRES PIERRE-FABRE

Inflation, Pouvoir d'achat, Réforme des retraites, Actualités Négo Groupe

Inflation, pouvoir d'achat on en est où ?

En moyenne, les entreprises ont octroyé des **augmentations de salaires de 4,6 % en 2023**, toutes catégories socio-professionnelles confondues, contre 2,9 % en 2022, selon une enquête du Centre d'études & data du groupe Alpha, dévoilée le 16 février.

En outre, un peu plus d'un tiers d'entre elles ont distribué une prime de partage de la valeur pour un montant moyen de 1 280 euros (l'étude s'appuie sur un panel de 200 accords d'entreprises de toutes tailles qui couvrent environ 220 000 salariés)

Et chez Pierre Fabre en comparaison?

1% accordé pour l'année 2022, 3,5% accordé pour l'année 2023 avec une prime valeur ajoutée de 600€, pour un groupe de notre taille avec d'excellents résultats financiers on est très loin du compte.

Nous vous le rappelions dans notre dernière communication 2022, depuis 2020 si on compare les augmentations accordées par la direction à la dérive de l'inflation passée et à venir sur 2023 **c'est 9% de perte de pouvoir d'achat que vont subir les salariés du groupe Pierre Fabre !**

Surtout que comme annoncé l'inflation repart à la hausse dès ce début d'année (+0,4% pour le seul mois de janvier), avec une dérive annoncée sur les prix de l'alimentaire.

Ce sont les salariés qui créent les profits du groupe Pierre Fabre, il est normal qu'ils soient redistribués, ne pas préserver notre niveau de vie face à une situation inflationniste c'est inadmissible!

Nous appelons donc la direction à prévoir d'ici la fin du premier semestre 2023 une ouverture de discussion et de négociation pour endiguer la perte de pouvoir d'achat des salariés.

C'est nos cotisations salariales qui sécurisent notre système de cotisations retraites il faut donc AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE!

REFORME DES RETRAITES, Attention Arnaque!

Rappel des modalités de ce sinistre projet : les salarié·es devraient travailler beaucoup plus longtemps en effet l'âge d'ouverture des droits serait augmenté de 3 mois chaque année dès la génération 1961.

Il ne serait plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968. Il faudrait avoir cotisé 43 annuités pour toutes celles et ceux né·es après 1966.

Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seraient reportés de deux ans.



Reporter l'âge de départ c'est :



- Allonger une période où beaucoup de salariés ne sont plus en activité (environ 20% entre 58 et 62 ans), augmenter le chômage, la maladie, l'invalidité..et les besoins de financement qui vont se déplacer vers les caisses de chômage et l'assurance maladie
- C'est augmenter le risque que les futurs retraités prennent leur retraite en mauvaise santé, en effet travailler plus longtemps a un impact énorme sur la santé des futurs retraités!
- C'est réduire le rôle fondamental que les retraités prennent à tous les niveaux de la société : famille, associatif, vie de quartier, bénévolat, ce n'est pas parce qu'on ne produit plus que l'on est plus utile!

De grandes manifestations ont lieu partout en France, la participation est immense, la CGT Pierre Fabre remercie tous les salariés qui à ce jour se sont mobilisés pour défendre l'intérêt collectif.

Nous appelons à continuer et amplifier le mouvement, il faut convaincre autour de nous car il reste de trop nombreuses personnes qui rejettent ce projet inutile et destructeur mais qui n'ont pas encore franchis le pas pour rejoindre les rassemblements.

A l'heure où nous écrivons ces lignes une journée d'action est prévue le 7 mars par l'intersyndicale. Le poids de cette bataille pour mettre en échec le gouvernement doit être partagé par le plus grand nombre, si tous les absents d'hier rejoignent les cortèges le gouvernement sera contraint d'abandonner au vu des millions de mécontents.

Notre système n'est pas en danger, tout le monde va être impacté inutilement.

Pour vous quel sera l'impact ? Vérifiez-le sur QR code

https://la-reforme-des-retraites-et-moi.fr/

ACTUALITES NEGOCIATIONS GROUPE

En ce moment :

- Présentation du projet « footprint » qui va réorganiser la logistique sur les sites de Muret et Ussel,
- Négociations d'un accord Risgues Psychosociaux,
- Deux projets de réorganisation : un DMPC et un autre R&D qui menacent à eux deux 33 emplois (6 sur DMPC, 27 sur R&D), une expertise d'un cabinet externe est en cours sur le sujet R&D et les résultats seront présentés en CSE central. Pour le projet DMPC les élus du CSE central ont donnés un avis favorable à 11 voix contre 10 (les élus CGT Pierre Fabre avis défavorable).

Nous reviendrons sur ces sujets d'importance dans un prochain communiqué.



www.cgtpierrefabre.fr





Fréderic Fabre DSC 06.08.26.76.05 fredd.fabre@hotmail.com



ET EN GAGNER DE NOUVEAUX ? Ouissem OUESLATI DSCA
REJOINS-NOUS A LA 06 99 64 37 57

CGT Pierre Fabre

Ouissem OUESLATI DSCA 06.99.64.37.57 oouissem@gmail.com